L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO
No. 31, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible]

ANNONCES [illegible] ... les insertions [illegible] ... LES ANNONCES [illegible] ... AUCUNE ANNONCE de [illegible] ...

Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans tous les samedis ... pour la Baie St. Louis, Passe Christian ... et Biloxi, et reviendra le dimanche ... Il partira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans ... Le samedi 3 l'Echo fera un voyage par remaine à la Mobile ... premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GINN & DUNN, 34, Nlle. Levée.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le fin steamer GEN'L HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant ... entre la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches ... Pour fret ou passage, s'adresser ...
HENRY TETE, 13, rue Conti.

PACKET DE BOUSON & BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après midi.
... le steamer PERSIAN ... fera comme paquebot entre la Nouvelle-Orléans ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 67, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY, 60, rue Gravier.

Paquebot du Baton Rouge.—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, ... partira ... entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

PACKET DU DIMANCHE.
POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires.—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksbourg et la Nouvelle-Orléans ... N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures.
HYDE & CLARKE, 23, rue Poydras.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier ... Pour fret ou passage, s'adresser ... à bord ou à
A. H. VEERET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—La goelette VOLUSIA, capitaine ... partira pour ce port. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal.

POUR NEW-YORK.—Le brick ALDEBARAN, capt. Comely, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins rouges, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal.
12 avril

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hands.—La barque paquebot JOSEPHINE, capitaine John ... partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire de 1re classe COMMERCE, capitaine T. Juling, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus ... s'adresser à
J. ALBERT, 28, rue St. Louis, ou à N. F. COM...Y, 97, rue du Camp.
21 avril

POUR PHILADELPHIE.—La goelette fine voilière MOLAASKA, capitaine Colley, prendra le fret de 100 barils ... Pour passage s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15, Canal.

POUR BOSTON.—Le brick UZARDO, capitaine Mil... à la plus grande partie de sa cargaison engagée et partira dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON.—Le navire classe A. 1. JOHN HOLLAND, capitaine Snow, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira ... s'adresser à bord ou à
JOHN A. MERRITT, 55, rue du Camp.
19 avril

POUR BALTIMORE.—La barque paquebot SOLOMON SALTUS, capitaine Gray, partira dans 4 ou 5 jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
20 avril

POUR BALTIMORE.—La goelette SEMINOLE, capt. Jno E. Allen, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu ... Pour fret ou passage, s'adresser au capit. à bord, ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
21 avril

POUR MOBILE.
La goelette HORNET, capt. Pierce, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
6 avril

A VENDRE OU A FRETER.

A FRETER. Le trois mâts RUSSIA, s'adresser à
A. S. BARKER, 69 1/2 rue de la Commune.
22 avril

A FRETER—Pour un port du Nord ou des Antilles, la goelette SALLY ANN, capitaine Patterson du port de 1400 barils. S'adresser à bord ou à
J. VAIRIN & Co.

MAISONS A LOUER.—A louer présentement, deux maisons en briques à trois étages, situées rue Condé entre celle de l'Hôpital et Quartier, occupées présentement par M. L. D. Peire et M. L. Lebeau. Loyer ... et possession immédiate.
F. DE LIZARDI & Co.

A LOUER PRESENTEMENT.—La maison No. 10 rue des Grands Hommes. S'adresser à
R. BRUGIER, 2 rue St-Louis.

A LOUER une maison à quatre appartements avec galerie et cabinets ... grande cour, écurie et remise, rue du Canal ... s'adresser à
B. & A. SOULIE, rue Bienville, no. 55, au premier.

MAGASIN rue de la Nouvelle-Levée, à louer.—Le soussigné transfèrera son bail du magasin no. 6, de la Nouvelle Levée, entre les rues de la Commune ... faisant également face à la rue Tchoupitoulas.
F. A. GIRAUD.

A LOUER ensemble ou séparément, deux beaux magasins à deux étages, les façades des rez-de-chaussées en granit, situés rue St-Ferdinand, entre ... Levée et Moreau. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
AUG. DELASSUS.
13 avril

A LOUER.—Deux maisons à trois étages, situées dans la rue Condé, entre les rues Hôpital et Quartier. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
F. DE LIZARDI & Co.

A LOUER.—Plusieurs appartements, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines, No. 87.

A LOUER.—La partie supérieure d'une maison de résidence, située dans la rue Royale no 104. S'adresser sur les lieux ou rue de la Commune no 26.
25 mars

AUX DAMES LOUISIANAISES,
Rue de Chartres No. 33, vis-à-vis la Douane.
MME. JONC, a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et le public en général, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages ... un grand assortiment de chapeaux ... rubans, lingerie et un grand choix de modes ... dessins échantillonnés et tout ce qui concerne la broderie ...
24 mars

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver.
A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours de dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
12 " M.	1 " P. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 2? Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
J. W. SMITH, chef ingénieur.
26 jan

MARCHANDISES NOUVELLES EN DEBARQUEMENT DU YAZOO.
UN assortiment de marchandises nouvelles; consistant en peignes de tout genre, en ivoire, de poche ... boutons de toute espèce ... cartes à jouer, rasoirs, ciseaux ... à vendre par lots au gré des acheteurs, par
POLLARD & GREEN, 36, rue de Canal.
28 nov

RUM de la Nouvelle Orléans—A vendre par
L. MILLAUDON, 146, rue Bourbon.
13 avril

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR LA HAVANE.
La goelette VIRGINIA ANTOINETTE, capt. Paul, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord, au capitaine, ou à
R. GRONNEGA & Co.
26 avril

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier AFRICA, capitaine Shapley, est prêt à recevoir du fret et partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, au poteau 12, 2me municipalité, ou
STETSON & AVERY.
21 mars

POUR TAMPICO.—La goelette fine voilière ANA MARIA, capitaine Wyse, ayant son fret et allant à bord, partira sous peu. Pour le fret s'adresser à bord ou à
J. W. ZACHARIE, 88, rue de la Douane.
30 mars

POUR MATAMOROS.
La goelette MEXICO, capt. St rhz, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre, ou à
D GOLDSMITH, 47 Vieille Levée.
10 mars

PORTS D'EUROPE.

POUR BARCELONE.—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à
CECULLU, LAPEYRE & Co., 28, rue de la Vieille Levée.
25 mars

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts OCEAN, capitaine Wilford, ayant une partie de sa cargaison engagée, a besoin de 400 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Presse d'Orléans ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
23 avril

POUR LIVERPOOL—Le navire supérieur A. 1. KATHARINE JACKSON, capitaine Derby, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
21 avril

POUR LIVERPOOL.
Le trois mâts RUSSELL, capt. Glover, peut prendre 100 à 400 balles. Pour le fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
24 av

POUR LIVERPOOL.
Le trois-mâts BURMINGHAM, capt. Robinson, peut prendre 400 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
20 av

POUR LIVERPOOL.—Le navire de première classe RUSSEL GLOVER, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Howes, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
3 avril

POUR LIVERPOOL.—Le trois-mâts du voilier SUPERB, capt. Gatchell, peut prendre de 5 à 600 balles de coton, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à
FRANCISCO DE LIZARDI & Co., 42, rue Bienville.
1er. avril

POUR GIBRALTAR.—La barque neuve LUCY PENNIMAN, capitaine Keller, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, en face des édifices du Triangle, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15 Canal.
4 av

PANACÉE DES INDIENS.

POUR la guérison des écrouelles, cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes goutteux, sciatiques, abcès, fistules, du scorbut, d'hémorroïdes, ophthalmies chroniques, érysipèles, maladies de peau, catarrhes et migraines, douleurs d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, inflammations chroniques, débilités générales, et vices de la circulation du sang.

Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler les tempéraments que de mauvais traitements ont détruits. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.

Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il s'offre au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.

Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité où une autre remède a manqué.

La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche du printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toute les fois qu'un malade se sent mal et ne peut dire ce qu'il a, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.

Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne prouvés, et sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.

Cas d'ulcères au gosier et au nez.
Charleston, 20 janvier 1832.

Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins ... Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quelques bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet ... Signé ANDREW COZIER, King street.

Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. & D. Sands, droguistes, nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.
Prix $2. 15 fev

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres pourront s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins.
J. ROSSI, Ville de Lafayette.
13 janv

CAFÉ de la Havane—155 sacs en débarquement du brick Francis Ashby, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
ABRAHAM TRIER, 24, rue Gravier.
1 avril

CHAPEAUX de laine—40 caisses de qualités assorties en débarquement de l'Oceanus, à vendre par
A. F. DUNBAR & Co.

BOTTES, Souliers et Brodequins—180 caisses en débarquement de l'Oceanus, à vendre par
A. F. DUNBAR & Co.

INDIENNES françaises—Deux caisses des derniers dessins, pour le printemps, récemment reçues et à vendre par
F. PERRET, 50, rue Toulouse.
31 mars

CORDES D'EMBALLAGE—230 rouleaux cordes en débarquement et à vendre par
GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier.
30 mars

TRAITES sur Paris, à vendre par
F. PERRET.
31 mars

SANGSUES.
10,000 sangsues de première choix, à vendre à très bas prix au détail et en gros, à la pharmacie de
A. A. PEYCHAUD, rue Royale, No. 123.
21 mars

REÇU par les derniers arrivages du Nord et de Pittsburg et à vendre à la pharmacie du soussigné:
Bouteilles blanches assorties pour l'huile de ricin ... Fioles à prescription de toutes grandeurs, Flacons bouchés à l'émeri, Bocaux à cerises en ferblanc, Camphre raffiné, Arrow-root première qualité, Potasse en demi barils, Verres à ventouses assortis, Lancettes à Evan, Petite centaurée, Huile essentielle d'anis, Houblon de la dernière récolte, Acide sulfurique, do Nitrique, do Muriatique, Couperose verte, do bleue, Craie préparée, Rouge de Venise, Ocre jaune, Bois de Brésil, râpé, Colle forte &c. &c.
A. A. PEYCHAUD, 123, Royale.
14 av

AVIS.—Théodore, Coiffeur, rue de Chartres, no. 150, vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans, a l'honneur d'offrir aux amateurs de nouveauté, une variété complète d'articles de parfumerie, tels que, cravattes, petits cols, gants fil d'Écosse, foulards blancs, bretelles blanches, chaussettes en fil écru, &c. &c. aussi un grand assortiment de perruques pour hommes et pour dames, toupets, bandeaux lisses et frisés, nouvelles boucles pour les dames; ainsi que de jolies nattes. Le tout fraîchement et légèrement confectionnés d'après les dernières modes de Paris.

On trouvera constamment dans son magasin, de bonnes parfumeries fines, des brosses en tout genre, peignes d'écailles et autres, nécessaires riches, rasoirs garantis bons, ciseaux de toilette, tout ce qui concerne la toiletterie en général. Un vestiaire, (bien tenu) pour la coupe des cheveux et la barbe, ainsi qu'un nouveau salon pour la coiffure des dames.

Un jeune homme coiffeur et barbier trouverait aujourd'hui même de l'emploi chez le susdit. 14 av

I. ROSSI,
PHARMACIEN ET DROGUISTE,
VILLE DE LAFAYETTE,
Rue de la Levée près du Ferry.

A reçu une nouvelle addition de drogues et médecines chimiques et à vendre à des prix modérés.
Tamarin, casse, crème de Tartre, manne, séné, huile de palma christi, sel d'epsom, camphre, huile d'amandes douces, sel de nitre, éther, eau de fleurs d'orange, gomme arabique, pois et papier à cautères, bougies, seringues, chlorure de Sodium, de Labarraque, Antiglaireux, Le Roy purgatif et vomitif ... sirop de quinquina, eau de Rabel, sirop de punch ... Avec un assortiment des préparations chimiques de Pelletier. 8 avril

CARABINES & MOUSQUETONS—Un assortiment de qualité supérieure, à vendre par
HYDE & GOODRICH, 16, rue de Chartres.
29 mars

BRIQUES à feu, anglaises—De première qualité, à vendre par
W. L. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin et 137, Remparts.
12 mars

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet.
CHS. GUESNARD.
2 oct

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par
W. L. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin et 137, Remparts.
27 nov

CHEMISES FRANÇAISES—100 douzaines en couleur. 100 " Percale blanche. A vendre par
FRED. BONIS, 15 m 170 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse.

REÇU par les arrivages de France et à vendre par les soussignés en gros et en détail,
100 douzaines gants vrai filet,
100 pièces tulle noir uni simple,
18 " " " fort,
10 " " façonné
Châles vrai filet fanges faits,
" imitation " unis
" " façonnés
40 douzaines mouchoirs batiste,
Mousselines suisses unies et façonnées,
" imprimés unies et à barre satinées,
Jaconnats, etc., etc.,
Bas de soie et de fil d'Écosse,
Rubans taffetas noirs No. 6, 4, 3, 2, 1 1/2
" satins assortis de couleur, de 1 1/2 à 6
Dentelles noires de toutes largeurs.
LORNE & FROIS, 94 rue Chartres.
8 avril

A VENDRE—MON HABITATION au Bayou Bœuf, dans la paroisse St. Landry, à trois milles au-dessous de la ligne des Avoyelles, contenant 1000 arpents dont 240 sont défrichés et le reste couvert de gros roseaux. Cette terre est bien située, est à l'abri des inondations et est d'une fertilité peu commune ... Désirant retourner au Nord, je vendrai cette habitation à bas prix et à des termes raisonnables. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Adams & Whital, à la Nouvelle-Orléans, ou au soussigné aux Opelousas.
T. A. COOKE.
13 avril

MARCHANDISES sèches.
44 caisses indiennes, 7/8 et 9/8 genre nouveau.
6 " guingans à carreaux.
20 " bas et demi bas de coton.
5 " Toile à chemises imprimée.
Reçues par le navire Monument et autres arrivages, par
CLASON & VLEE, 44 rue de Chartres.
27 avril

QUARTIER GÉNÉRAL,
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 23 avril 1841.

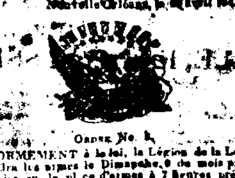

Ordre No. 5.

CONFORMÉMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 9 de mois prochain, et se réunira sur la place d'armes à 7 heures précises du matin, en grande tenue d'été, pour une revue d'inspection.
La compagnie des Bienville Rangers, occupera sur la place à 6 heures et demie précises, pour en fermer la grille et en garder les portes.
Les capitaines de compagnies remettront à l'inspecteur de Brigade ... un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.
Les chefs des différents corps, sont chargés en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du Brigadier-Général, S. S. Ralf, commandant la Légion de la Louisiane.
J. A. BEARD, aide-de-camp.
1 av

BATAILLON D'ARTILLERIE.
LE Bataillon d'Artillerie prendra les armes dimanche le prochain mai à huit heures précises du matin, pour une revue d'inspection générale.
Equipement complet, tenue d'été.
Réunion à l'arsenal.
Les membres du bataillon sont requis de se conformer à la section 10 de l'article 6 des règlements qui se trouvent chez M. Mouberre, rue Royale No. 239, qui est chargé d'en délivrer une copie à tous ceux qui font ou qui voudront faire partie du Bataillon.
L'attention des canonniers est également appelée à la section 2 de l'article 8 desdits règlements.
Il y aura exercice à l'arsenal tous les mercredis et vendredis de 4 à 6 heures du soir et tous les dimanches de 10 heures à midi. Tous les canonniers qui voudront s'instruire sont invités à assister à ces exercices.
Par ordre du major,
AD. SCHREIBER, Adjudant major.
26 avril

CAZADORES DE ORLEANS. Atencion!!
La Compañía se reunirá el Viernes, 30 del corriente à las 7 en punto de la noche, para una asamblea general de la espresada, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad, tanto à los miembros activos como à los honorarios.
La reunion es el antiguo convento de las Ursulinas situado calle Conde, entre calles Ursulinas y Hospital.
Nueva Orleans 26 de abril de 1841.
De orden del Capitan,
Fco. A. GARCIA, Sargt. Primero.
26 abril

ASSURANCES SUR
LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résident à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de la faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre, il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie recevra des polices pour une période l'une a ... dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 15, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
CH. BRIGGS, secrétaire.
1 mars

MAISONS A LOUER.
UNE Maison située rue Hopital, entre Bourgogne et Remparts.
Une ditto, chemin du Bayou, après les Remparts.
Une ditto, rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo.
Une ditto, à étages, rue Moreau entre Port et St. Ferdinand.
Une ditto, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine.
Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser rue de Chartres No. 123.
CORDEVIOLLE & LACROIX.
16 avril

BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE.-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 25 mars 1841.
CETTE Banque tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
GEO. O. HALL, caissier.
26 mars

ASSOCIATION CONSOLIDÉE.
Nlle. Orléans, 29 mars 1841.
CETTE Banque tire sur Paris, Londres et New York.
C. MILTENBERGER, caissier.
26 mars

LE Dr. ACHILLE LION, chirurgien dentiste, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il n'a qu'un seul office en ville, rue Royale 166, entre St. Louis et Conti, en face la Banque de la Nlle. Orléans ...
L'avantage des procédés de M. Achille Lion, est de ne pas placer des dents voisines ...
Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 30 fev.

PORC et fil d'emballage—400 barils porc mess, 500 pièces toile d'emballage, 200 rouleaux de cordes, à vendre par
MAUNSEL WHITE & Co.
22 mars

INSTRUMENS DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.
POUR CAUSE DE DEPART.
F. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, à prix coûtant:
Un assortiment complet d'instruments de musique, consistant en violons, guitares, flûtes, flageolets, clarinettes de 6 à 13 clefs, hautbois, bassons, serpents, trombones, ophicléides, basses, cors, cornets à pistons, trompettes, cymbales, tambours, accordéons, orgues d'église et orgues à cylindres, serinettes, fournitures pour tous ces instruments et de musique, &c.
Ces instruments seront vendus, en détail ou en bloc, à prix coûtant.
11 mars

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
DE PHILADELPHIE,
ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia, où il sera honoré de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, F. Hyde,
Pr. Luzenberg, Cox & Macpherson,
Pr. Duncan, John P. Nisbet.
14 fev

ASPHALTE.
B. COCHET a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cours, écuries, remises et banquettes ... à $1 50 au lieu de $2 qui était ... à la brasse, ou 25 cents la yarde.
Son office No. 8, Passage de la Bourse. 10 nov

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque ...
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

LE soussigné vient de recevoir par le navire Garonne, du Havre, des revues et vestes de même noir; et par les derniers arrivages, un assortiment complet de coutils de couleur pour pantalons, mérinos noir, et couleurs; et des batistes couleur pour vestes, paletots et levittes qu'il offre de faire dans le genre parisien, à son nouveau établissement rue de Chartres, no. 50, à côté de MM. A. Fays & Co.
LOUIS A. BARBARIN. 27 mars

CONSTAMMENT en mains et à vendre, un assortiment de cigares supérieurs de la Havane, de tabac en balles, copes de la vuelta de Abajo, reçus par le brick Cuba.
S'adresser rue St. Louis, No. 61, en face de la Bourse St. Louis.
H. SCHOPFER. 17 mars

VIN, HUILE D'OLIVE, VINAIGRE.
60 barriques vieux vin Médoc, Pauillac, St. Julien,
20 demi do do do
50 demi de excellent Sauterne,
250 caisses vin blanc Barsac, Sauterne &c.
100 dito vin rouge Haut Brion, Pape Clement.
55 Paniers huile d'olive,
100 barriques vinaigre de Bordeaux, à vendre en gros et en détail par
S. LATAPIE, 60, Levée.
30 mars

SEL—1500 sacs sel de Liverpool en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs. S'adresser à
ALEXANDER PARK, 91, rue de la Commune.
16 avril

CAFÉ DE LA HAVANE—500 sacs en magasin et à vendre par
ABRAHAM TRIER, 24, rue Gravier.
16 avril

TOILE CRETONNE—12 pièces pour draps de lit, à vendre par
FRED. BONIS, 170 rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.
15 mars

Des avances en argent seront faites sur des consignations de produits adressés à J. Andrews & Co. de New-York, ou à E. L. Andrews et Co. de Mobile, par
ANDREWS & BROTHERS, 40, Camp.
8 avril

TRAITES sur New-York, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
22 mars

VOR. ROUMAGE—Offre à vendre en débarquement du navire Highlander, de Bordeaux:
25 demi-pipes eau-de-vie de Cognac, par champagne 1810 et 1816, de la marque renommée de Lecocq.
1000 caisses vin rouge St. Julien, capsules coloriées, et très belles étiquettes, nouveau modèle,
40 caisses de 12 à 24 paniers prunes 1er. choix. 6 avril

ENTREPOT de Marbrerie, No. 2, rue Royale, mai ... Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grates de Russie, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différents articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.
N. B.—Il reprend aussi les ornements en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
J. FILIPPINI.
11 janv

LE soussigné annonce au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages du Nord, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché pour du comptant:
Mousseline et jaconat, nouveaux dessins;
Schals brodés unis en véritable filet 6-4 et 7-4;
Pointes et gants en filet;
Dentelle et entre-deux en fil;
Bas de soie, de coton, et de fil d'Écosse;
Bas coton blanc pour fillettes nos. 1 à 6;
Chaussons écrus anglais, cravattes, mérinos pour redingotes;
Gambroon façonné, coutil blanc et gris;
Perkale bla che anglaise et Suisse;
Barin à meuble et à petites raies;
Mousseline Suisse, unie, à raies et à carreaux;
Toile à drap, fil d'Irlande, dito de Paris et Flandres;
Lasting, étamine, et alépine;
Ouvrage œil de perdrix, do de Russie;
Véritables Madras pucca et en couleur;
Coutil et gingas pour matelas;
Gingham, bonbasin, cotonnade, et York douillet;
Indienne américaine et anglaise en couleur;
Ditto bleue et blanc, de demi deuil;
Coton blanc et écru 3-4, 4-4, 5-4 et 6-4;
Soie à coudre, fil Alexandre, cordonnet;
Boutons, agrafes, épingles.
D. B. MACARTY, no. 259, rue Bourbon.
16 av

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné, dans l'après midi du 28 mars, la griffonne créole nommée CAROLINE, âgée d'environ trente ans, taille d'à peu près cinq pieds six pouces, et parlant avec le ... l'anglais. Elle portait à son départ une robe d'indienne brune, et avait un mouchoir à la tête. Elle a emmené avec elle son enfant, petite mulâtresse nommée Corinne, âgée d'environ six ans ... La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui les livrera toutes deux au geolier de la seconde municipalité, et en donnera avis à
J. B. WALTON, 208, rue des Magasins.
5 avril

VENTES DU SHERIF.

George Strawbridge et Isaac Bell & W. H. Rondeau, dans le syndicat de Bonnall vs Bell & Gallaher.
COUR DE DISTRICT.—No 16,177.—En vertu d'un alias writ de fieri facias sur un bon à douze mois et à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, lundi 24 mai 1841, à midi à la folle enchère de Peter Laidlaw ... conformément aux conditions de la vente:
Quatre lots de terre au faubourg Lacourse, au-dessus de cette ville, désignés par les nos 1, 2, 6 et 7 de l'îlet 25, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 25 février 1835; les nos 1 et 2 sont contigus l'un à l'autre, forment l'encoignure des rues St. Jean Baptiste et Lacourse, et mesurent chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Lacourse sur 110 pieds de profondeur. Les nos. 6 et 7, sont aussi contigus l'un à l'autre, et mesurent ... sur la rue Lacourse ... ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, etc. qui y appartiennent.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er District.
11 av—4 en 30

Charles Dewey, caissier de la Banque de l'Etat de la Caroline du Nord vs. James Hale—16,299.—
La Banque de Cité de la Nlle.-Orléans, vs. James Hale.—No. 19,906.
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias et un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, mercredi 12 mai 1841 à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o Six lots de terre situés dans la Seconde Municipalité, dans cette ville, désignés par les Nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de la Seconde Municipalité, le 22 Mai 1840, et montrant (au plan annexé) savoir:
Le lot No. 7, 24 pieds 2 pouces de face sur la rue des Magasins par 80 pieds de profondeur; et les lots Nos. 8 et 9, 21 pieds 4 pouces chacun de face sur la rue des Magasins par 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots Nos. 10, 11 et 12 étant dans la profondeur des lots ci-après désignés, mesurent chacun 21 pieds 5 pouces de face à la rue Fouchet sur la profondeur suivante: le lot No. 10, 69 pieds 7 pouces et 7 lignes d'un côté et 68 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'autre côté; le lot No. 11, 68 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No. 10, et 67 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No. 12, et le No. 12, 67 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No. 11, et 46 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, jusqu'à ce qu'elle touche la ligne du fond du lot No. 6, où elle ouvre de 40 pouces et a de plus une profondeur de 21 pieds, ensemble avec les bâtisses qui se trouvent sur les dits lots.
2o. La moitié indivise d'un lot de terre situé sur le nouveau Canal, désigné par le No. 331, et mesurant 25 pieds de face au débarcadère de Pensacola [Pensacola landing] la même largeur de face sur une profondeur de 181 pieds sur la ligne du lot No. 332, et 196 pieds sur la ligne du lot No. 330, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer de la Seconde Municipalité, daté le 27 mai 1840.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
J. L. THIELEN, Shérif.
8 av—4 en 30j de la Cour de District du 1er dist.

A. G. Blanchard, vs. Madame Baillon et al.—No. 17,26.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale ... la propriété ci-après décrite ...
Trois Lots de Terre situés au faubourg Washington faisant l'ilet no. 6, désignés par les nos. 4, 5 et 9, compris entre les rues Grands Hommes, Casa-Calvo, Pélagie et Lessepe, ayant chacun 30 pieds 6 pouces face à la rue Lessepe, et 115 pieds de profondeur.
Termes—Comptant.
V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Joseph Abat contre Everiste Wiltz—No 162.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette,
LUNDI, le 10 mai prochain, à une heure de relevée;
Deux Lots de Terre.
désignés par les numéros huit et douze formant carré No 14 Bis, dans la ville de Lafayette, d'après un plan dressé par Louis Surgi le 8 janvier 1833, et déposé en l'étude de L. T. Caire ...
Conditions de la vente: comptant.
M. J. GARCIA, shérif.
9 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Marie Lecoul et autres contre James F. Gilly—No 1870—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse ... j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Lundi, 10 mai prochain, à une heure de relevée;
SIX LOTS DE TERRE, situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson ...
Conditions de la vente comptant.
M. J. GARCIA, shérif.
9 avril

VENTE PAR LE SHERIF.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Cour de Paroisse de la Nouvelle-Orléans.—Mde. Richard Terrell, No 19,966—En vertu d'un ordre de vente ... j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse ... Lafayette, lundi le 3 mai prochain, à une heure de relevée, la propriété hypothéquée suivante:
DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE,
situés dans la ville de Lafayette ...
15 av
MANUEL J. GARCIA, shérif.

VENTES A L'ENCAN,
PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de syndic.

IL sera vendu ... à midi, à la Bourse de l'Arcade, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 27 mars 1841, et sous la direction de Wilkinson Beatty, syndic des créanciers, les propriétés ci-après décrites abandonnées par le dit W. Baxter à ses créanciers.

1 ° Un terrain indivis dans une portion ... de terre située au faubourg Saulet, mesurant 150 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 320 pieds de profondeur et face à la rue Bellechasse, plus ou moins, 120 pieds de face à la rue St. Thomas, et 160 pieds de profondeur sur la ligne qui sépare de la propriété de celle de la veuve Hunter, à laquelle distance la dite ligne se ferme, à angle droit, et mesure 30 pieds; de là elle s'étend à une nouvelle profondeur de 160 pieds vers la dite rue St. Thomas; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et tous les droits, privilèges et servitudes qui y sont attachés ou y appartiennent de toute manière, sans exception ni réserve.

2 ° La moitié indivise d'un lot de terre formant l'encoignure des rues Hevia et Philippa, mesurant 120 pieds de face à la première des dites rues et 60 pieds de face à la dernière, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

3 ° La moitié indivise d'un lot de terre contigu au précédent, mesurant 30 pieds de face à la rue Hevia, sur 150 pieds de profondeur, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

4 ° Un lot de terre désigné par le numéro 61, situé dans la rue Philippa, au faubourg Delord, mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Philippa, et 28 pieds de large sur la ligne de derrière, sur un passage de 25 pieds de largeur, sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 60 et 148 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 62, plus ou moins; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, les appartenances, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages qui y sont attachés ou y appartiennent de toute manière.

5 ° Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 470 de l'ilet No. 46, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Jean Baptiste, sur 150 pieds de profondeur, plus ou moins.

6 ° Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny désigné par le No. 359, de l'ilet No. 41; mesurant 60 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

7 ° Le lot de terre No. 18, dans la rue Montégut, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 21 mars 1832, et déposé dans l'étude de Félix De Armas, notaire public, le dit lot mesurant 27 pieds de face à la rue Montegut; 27 pieds sur la ligne de derrière, sur 168 pieds 6 pouces de profondeur.

8 ° Le lot de terre No. 19, dans la rue Montégut, contigu au précédent, ayant exactement les mêmes dimensions que lot No. 18, et étant borné sur la droite par le lot No. 20.

9o. Un ilet de terre de valeur situé au faubourg Livaudais désigné par le No 27 sur le plan original dudit faubourg; borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Jersey, divisé en 22 lots sur un plan de 31 lots, conformément au plan déposé dans l'étude de William Christy, notaire public. Cet ilet a été acheté de Matthew Morgan et autres, par un acte passé pardevant Greenbury R. Stringer, ci-devant notaire public, le 5 avril 1832.

Le dit ilet sera offert par lots commençant par le No. 1, avec privilège de prendre un ou plusieurs lots, dans l'ordre des numéros.

10o. Un lot de terre situé dans la ville de Grand-Gulf, Etat du Mississipi, mesurant 47 pieds 5 pouces de face à Church street sur 120 pieds de profondeur et face à street, plus ou moins, avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

11o Une habitation située sur le bayou Noir, dans la paroisse de Terrebonne, Etat de la Louisiane, contenant mille arpents sur les deux côtés du dit bayou, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et plusieurs esclaves qui seront désignés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers du montant du prix de la vente; comptant; et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets souscrits et endossés par l'acheteur seulement, aucun endosseur n'étant requis; portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et, en cas de non paiement, un intérêt de 10 p. cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés; sans qu'on puisse se prévaloir de cette clause pour retarder le paiement des dits billets.

Les actes de vente pardevant D. L. McCay, not. pub., aux frais des acquéreurs.
2 av—12,23,29 et 5 m

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINÉE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour les travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
31 déc
C. L. SEIXAS.

SANGSUES—Quelques centaines de sangsues de première qualité, à vendre par
I. ROSSI, Ville de Lafayette.
6 avril

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Julien Caubettu alias Trailla, h. c. l.—Vente par le Register des Testaments—Samedi le quinze mai 1841, à une heure P. M. Il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du ... avril 1841, pour compte de la succession de Julien Caubettu alias Trailla h. c. l., décédé, les propriétés et esclaves ci-après, savoir:

1o. Un terrain situé en cette ville au faubourg Marigny, rue de Craps entre les rues de l'Esplanade et de l'Histoire, faisant partie du terrain No. 134, au plan général du faubourg Marigny, déposé chez Félix de Armas notaire; ledit terrain mesure 60 pieds de face à la rue de Craps, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, borné d'un côté par la propriété de la Compagnie des Architectes et de l'autre par une propriété de Manuel Soteau, sur lequel terrain est une maison neuve briquetée entre poteaux avec dépendances.

2o. Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Casacalvo entre les rues de la Paix et des Français, ayant 45 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 82 1/2 pieds de profondeur, mesure française; faisant partie du terrain No. 199, au plan général dudit faubourg Marigny, borné d'un côté par la propriété de M. Ba... et de l'autre par celle de M. ... sur lequel terrain il y a une mauvaise maison et dépendances.

3o. Un lot de terre situé à Mandeville, dans la paroisse St. Tammany, désigné par le No. deux, de l'ilet No. 6, du plan général de Mandeville, dressé le 14 Janvier 1834, par Louis Bringier arpenteur général et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire, ledit lot de terre ayant mesure 60 pieds de face à la rue Claiborne, sur 125 pieds de profondeur.

4o Un autre lot de terre situé aussi à Mandeville, désigné suivant le plan général de Mandeville, par le No. un de l'ilet No. 19, mesurant en plan français, 300 pieds de face sur chacune des rues Wilkinson, Lafayette et Villere et 600 pieds aussi sur la ligne qui le sépare du lot No. deux du même ilet, sur lequel lot de terre il y a diverses bâtisses.

5o. Deux Terrains au Faubourg Franklin, désignés par les numéros 9 et 10, de l'ilet No. 66, suivant un plan ... dressé par le voyer de la ville ... chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue St. Jean Baptiste, entre les rues Mandeville et Marigny, sur 150 pieds huit pouces de profondeur.

6o Une portion de terre située au Faubourg Marigny, rue Bagatelle, entre les rues d'Amour et du Craps, ayant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Bagatelle ... bornée d'un côté par la propriété de Romaine Agounau et de l'autre par celle de Angélique Davis.

7o. Un terrain situé au nouveau Faubourg Marigny, désigné par le No. 370, dans l'ilet No. 37, suivant le plan primitif du faubourg dressé par Joseph Pilié, le 18 Novembre 1821 et déposé actuellement en l'étude de Louis T. Caire, ... rue Moreau entre les rues St. Avide et Prosper, sur 120 pieds de profondeur mesure française.

8o. Un terrain situé au faubourg Marigny, désigné sur le plan général du dit faubourg sous le no. 61, formant l'encoignure aux Champs Elysées et à la rue Moreau, et ayant 60 pieds de face aux Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur ...

9o. Un terrain rue de l'Hôpital entre les rues Dauphine et Bourgogne, partie Nord Est, ayant 66 pieds de face à la dite rue de l'Hôpital, sur 140 pieds de profondeur ... par Bolue Mandeville ... sur lequel terrain il y a un hangard et une méchante maison en bois.

ESCLAVES.
JOE, nègre de trente et un ans, un peu charpentier.
AUGUSTIN, nègre de trente cinq ans, gros arpenteur.

Conditions de la vente—Un sixième comptant, et la balance en quatre paiements égaux, à six, douze, dix-huit, vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, lesquels billets porteront un intérêt de 8 p. cent ... jusqu'à parfait paiement.
La moitié indivise de toutes les propriétés foncières et esclaves ci-dessus décrites appartient à M. Michel Meyeux, qui consent à la vente de la dite moitié indivise.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant M. Théodore Seghers, not. pub.
12 av W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

Succession de Bernard Prieur.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.
LUNDI le dix-sept mai 1841, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, il sera vendu en vertu d'un jugement rendu par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, le 15 mars 1841 et signé le 22 mars 1841, et pour compte de la succession de Bernard Prieur ... décédé, les propriétés de terre ci-après décrites, savoir:

1o. Trois lots de terre situés au faubourg Washington, en cette ville, quartier Duraide, désignés par les Nos un, deux et trois de l'ilet No. huit, sur le plan du quatre janvier 1836, dressé par Surgi; composés de deux terrains Nos sept et huit de l'ilet No huit, au plan fait par J. Pilié, le 21 mars 1828 ...

...

Conditions de la vente: payable comptant pour satisfaire aux billets de cinq cent quarante trois piastres 72 cents ... la balance à un, deux et trois ans de crédit ...
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant T. Seghers, not. pub.
13 av W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

SUCCESSION de feu Thomas C. Cash—Vente par le Register des Testaments—Lundi, le trois mai 1841, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 mars 1841, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale pour compte de la succession de feu Thomas C. Cash, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1o. La moitié indivise d'un certain LOT DE TERRE, situé au faubourg Annunciation, de cette paroisse, dans l'ilet compris entre les rues de Grangerosse, Pacanier, Robin et St. Jean, désigné par le No. onze, sur un plan dressé par J. Pilié, architecte, le neuf avril 1839, appartenant à F. Wakeman, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Grangerosse et Robin, ... 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Robin, sur 127 pieds, 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la dernière rue.

2o. Un certain LOT DE TERRE, situé audit faubourg Darcantel, dans l'ilet No. vingt, dudit plan, désigné par le no. cent vingt-trois ...

3o. Un certain lot de Terre, situé audit faubourg Darcantel, dans l'ilet No. vingt, désigné par le No. cent trente quatre ...

4o. Quatre lots de Terre, situés audit faubourg Darcantel, dans l'ilet No. vingt, dudit plan, désignés par les Nos. cent trente-cinq, cent trente-six, cent trente-sept et cent trente-huit ...

5o. Un lot de terre situé au faubourg Darcantel ...

6o. Un certain lot, situé dans la ville de Bath, en la paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désigné par le No. quatre-vingt-deux, sur le plan original de la dite ville, dressé par Louis Bringier, arpenteur général, le 13 décembre 1836, et déposé en l'étude de Joseph B. Marks, notaire public de la Nouvelle Orléans, le dit lot composé de soixante quatorze lots numérotés de un à soixante quatorze inclusivement, et mesurant en tout 210 pieds de face à l'Avenue de Bath, 240 pieds du côté attenant à la propriété ci-devant appartenant à Angelica Aury, 1106 pieds de face à la rue Trentième, et 1106 pieds de face à la rue Trente-et-unième, le tout mesure américaine.

7o. Six certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg des Religieuses, en la paroisse de Jefferson, en cet Etat, désignés par les nos deux, trois, quatre, cinq, six et sept, sur un certain plan dressé par Depouilly, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public de la Nouvelle Orléans: le dit lot no. deux mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins, 75 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot no. un, 94 pieds de profondeur sur la ligne opposée, qui le sépare du dit lot no. trois, et 29 pieds 9 pouces de large dans le fond.

Le dit lot no. trois, mesurant 25 pieds de face à la dite rue des Magasins, 93 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot no. deux, 110 pieds de profondeur sur la ligne opposée qui le sépare du dit lot no. quatre, et 29 pieds 9 pouces de large dans le fond.

Les dits lots nos. quatre, cinq, six et sept, attenant l'un à l'autre et mesurant chacun, 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise.

8. Un autre lot de Terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le No. treize, mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Ste. Marie, 88 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. quatorze, 119 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne opposée, le séparant de la propriété de M. Guilotte, et 75 pieds de large dans le fond, mesure américaine.

9. Un certain îlet situé dans la nouvelle ville de Bath, en la paroisse de Jefferson, et désigné sous le No. quarante neuf sur le plan de la dite ville, fait par Louis Bringier, arpenteur général, le 13 décembre 1836, et déposé en l'étude de Joseph B. Marks, notaire public de la Nouvelle-Orléans, le dit îlet composé de soixante quatorze lots numérotés de un à soixante-quatorze, ayant les dimensions figurées sur le susdit plan.

10 Un autre îlet, aussi situé dans la dite ville de Bath, et désigné sur le susdit plan par le No. soixante, composé de trente six lots, numérotés de un à trente six, ayant les mêmes dimensions figurées sur le dit plan.

11. Un autre îlet, situé aussi dans la Nouvelle ville de Bath, et désigné sur le dit plan par le No. cent dix neuf, composé de vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement ayant les mêmes dimensions figurées sur le dit plan.

12. Une certaine étendue de terre, contenant cent cinquante acres, située à Waggoners Branche, près de Springfield, en la paroisse Livingston en cet Etat.

Conditions de la vente—Pour les propriétés à Darcantel—Un quart comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale, et toutes les autres propriétés pay. bles comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. B. Marks, not. publ. avril

SUCCESSION de J. B. H. Thiot—Vente par le Register des Testaments—Jeudi le treize mai 1841 à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 avril 1841, il sera vendu pour compte de la succession de feu J. B. H. Thiot, décédé, l'esclave Louis, nègre, âgé de 18 ans, sachant fort un peu de tout, s'étant absenté deux fois.
Conditions, comptant.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore Seghers, not. public.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens
8 avril

SUCCESSION MELLER.—Vente par le Register des Testaments—Lundi le dix-sept mai 1841, à une heure P. M. à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 2 mars 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Solomon Meller, l'esclave nommé Gilbert, marronneur, mais très bon matelassier.
Conditions de la vente: Deux et six mois de crédit, pour billets endossés assurés par hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
N. B. Actes de vente devant Jh. Cuvillier not. pub., aux frais de l'acquéreur. 30 avril

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE RIPLEY.—Vente par le Register des Testaments—Jeudi le vingt-sept jour de mai 1841, à une heure p. m. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, le sept avril 1841, il sera offert en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu E. W. Ripley, décédé, les propriétés foncières désignées, comme suit:

1o. Deux certains lots de terre situés au faubourg Lacourse dans l'ilet borné par les rues des Orangers, Religieuses, Lacourse et St. Jean Baptiste, désignés par les numéros un et deux sur un plan fait par Louis Bringier, arpenteur général le 31 février 1836, et annexé à un acte de vente dans l'office de William Christy, ci-devant notaire de cette ville, passé le 28 mars 1836, par J. Nicholson, marshal des Etats Unis, à Charles Lee; lesquels lots de terre mesurent chacun, trente pieds de face à la rue des Orangers, sur cent cinq pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur.

2o. Six autres lots de terre situés dans le même faubourg et dans le même îlet, faisant face sur la rue des Religieuses désignés suivant le même plan, par les numéros, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, et mesurant chacun vingt cinq pieds de face sur la rue des Religieuses, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Conditions de la vente—Un quart du prix d'achat payable comptant, un quart dans six mois, à commencer du jour de la vente, un quart dans douze mois et l'autre quart dans dix huit mois. Les dits billets seront garantis par sécurités personnelles ou endossements à satisfaction en billets payables à la banque de l'Union de la Louisiane, et hypothèque sur les propriétés vendues, jusqu'à paiement final du prix d'achat avec intérêt qui sera au taux de dix pour cent par an après l'échéance.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs devant O. de Armas, not. pub. 22 av

SUCCESSION de Bernard Duchamp. Vente par le Register des Testaments. Mercredi 12 mai 1841, à une heure P. M, il sera offert en vente, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 22 avril 1839 et afin d'effectuer un partage de la communauté dudit Bernard Duchamp décédé, les propriétés foncières ci-après décrites, situées sur le côté droit du chemin du Bayou, allant au Bayou, connues sous le nom de Propriétés Duchamp, divisées par îlets et lots, d'après un plan dudit Lot par Bourgerol voyer, en date du 10 avril 1839, ledit plan sera exposé à la Bourse pendant les trente jours de publication, et des copies lithographiées seront distribuées à la vente, savoir:

1o. Le lot triangulaire no. 1, dans l'ilet 20, compris entre les rues Claiborne, Robertson et Labarpe et le Canal St. Bernard, mesurant 63 1/2 pieds sur la rue Claiborne, 146 pieds 10 pouces sur la rue Labarpe et 160 1/2 pieds sur la ligne de l'autre côté, le tout d'après ledit plan.

2o. 15 lots faisant partie de l'ilet No. 21, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Labarpe et Lapeyrouse, cinq ayant à peu près 31 1/2 pieds de face et 100 pieds de profondeur sur la rue Derbigny; quatre ayant les mêmes dimensions sur la rue Claiborne; deux ayant 27 pieds 10 pouces de face et à peu près 158 pieds de profondeur sur la rue Labarpe et les autres lots ayant des dimensions diverses, le tout d'après le dit plan.

3o. 23 lots formant en grande partie l'ilet No. 22, compris entre les rues Derbigny, Roman, Labarpe et Lapeyrouse, huit mesurant à peu près 31 1/2 pieds de face et une profondeur de cent pieds sur la rue Derbigny à pareil les mêmes dimensions sur la rue Roman, trois ayant à peu près 32 pieds 3 pouces de face sur 157 pieds 11 pouces de profondeur sur la rue Labarpe, trois autres ayant les mêmes dimensions sur la rue Lapeyrouse et deux d'une forme irrégulière, le tout d'après le dit plan.

4o. Dix lots faisant partie de l'ilet no. 23, compris entre les rues Roman, Prieur, Labarpe et Lapeyrouse; quatre des dits lots mesurant à peu près 31 1/2 pieds de face et une profondeur de 100 pieds sur la rue Roman, les autres sont de diverses dimensions, le tout d'après le dit plan.

5o. Les lots Nos. 1 et 2 dans l'ilet No. 14 sont compris entre les rues Galvez, Johnson, Columbus et Labarpe, et font face à la rue Johnson. Pour les dimensions voir ledit plan.

6o. 16 lots faisant partie de l'ilet no. 15, compris entre les rues Prieur, Johnson, Columbus et Labarpe, de diverses dimensions. Voir ledit plan.

7o. 26 lots dans l'ilet No. 16, compris entre les rues Roman, Prieur Columbus et Labarpe, vingt des dits lots mesurant 31 pieds 7 pouces de face soit à la rue Roman ou à la rue Prieur, sur 100 pieds de profondeur—et 6 ont 32 pieds 3 pouces de face soit à la rue Columbus ou à la rue Labarpe, sur une profondeur approximative de 158 pieds.

8o. 26 lots dans l'ilet No. 17, compris entre les rues Derbigny, Roman, Columbus et Labarpe, vingt des dits lots mesurant 31 pieds 7 pouces de face, soit à la rue Derbigny ou à la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds et 6 mesurant 32 pieds 3 pouces de face soit à la rue Columbus ou à la rue Labarpe, sur une profondeur approximative de 158 pieds.

9o. 24 lots dans l'ilet No 18, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Columbus et Labarpe, 20 des dits lots mesurant 31 pieds 7 pouces de face soit à la rue Claiborne ou à la rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds et 4 mesurant 27 pieds 10 pouces de face soit à la rue Columbus ou à la rue Labarpe, sur une profondeur de 158 pieds.

10o. 21 lots formant en grande partie l'ilet No. 19, compris entre les rues Robertson, Claiborne, Columbus et Labarpe, la plupart de ces lots mesurant 31 pieds 7 pouces de face soit à la rue Robertson ou à la rue Claiborne, sur une profondeur de 150 pieds, les autres de diverses dimensions. Voir le dit plan.

11o. Le lot triangulaire No. 1, dans l'ilet No. 13, compris entre les rues Galvez, Miro, Kerlerec et Columbus, faisant face à la rue Galvez. Pour les dimensions, voir le dit plan.

12o. 13 lots faisant partie de l'ilet No. 12, compris entre les rues Johnson, Galvez, Kerlerec et Columbus, de diverses dimensions, le tout d'après le dit plan.

13o. 21 lots faisant partie de l'ilet No. 11, compris entre les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, de diverses dimensions, le tout d'après le dit plan.

14o. 26 lots dans l'ilet No. 10, compris entre les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, vingt de ces lots mesurant 31 pieds 5 pouces de face soit à la rue Roman ou à la rue Prieur, sur une profondeur de 100 pieds, et six mesurant 32 pieds 3 pouces de face soit à la rue Kerlerec ou à la rue Columbus, sur une profondeur de 157 pieds 5 pouces.

15o. 26 lots dans l'ilet No. 9, compris entre les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, vingt des dits lots ayant à peu près 31 pieds 5 pouces de face soit à la rue Derbigny ou à la rue Roman, sur 100 pieds de profondeur, les six autres ayant à peu près 32 pieds 3 pouces de face soit à la rue Kerlerec ou à la rue Columbus, sur 157 pieds 5 pouces de profondeur.

16o. 24 lots dans l'ilet No. 8, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Kerlerec et Columbus, vingt des dits lots ayant à peu près 31 pieds 5 pouces de face soit à la rue Claiborne ou à la rue Derbigny, sur 100 pieds de profondeur; les quatre autres lots ayant à peu près 27 pieds 10 pouces de face soit à la rue Kerlerec ou à la rue Columbus, sur une profondeur de 157 pieds 5 pouces.

17. 13 lots formant un morceau de terre d'une forme irrégulière, no. 7, sur le dit plan, dans l'ilet compris entre les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, six des dits lots mesurant à peu près 31 pieds de face à la rue Claiborne, sur diverses profondeurs, et trois autres lots faisant face à la rue Columbus, ayant des dimensions différentes, le tout d'après le dit plan.

18. 7 lots formant un morceau de terre d'une forme irrégulière, no. 6, sur le dit plan, compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Robertson et Claiborne, trois de ces lots faisant face à la rue Claiborne, et la plupart d'eux ayant à peu près 31 pieds de face, sur différentes profondeurs, ainsi qu'il appert du dit plan.

19. 13 lots faisant partie de l'ilet no. 5, compris entre les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Derbigny et Claiborne, la plupart de ces lots ayant 31 pieds de face soit à la rue Claiborne ou à la rue Derbigny, sur 100 pieds de profondeur, et les autres de diverses dimensions. Voir le dit plan.

20. 17 lots faisant partie de l'ilet no. 4, compris entre les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Derbigny et Roman, ayant à peu près 31 ou 32 pieds de face sur différentes profondeurs, de 100 à 157 pieds, le tout d'après le dit plan.

21. 15 lots faisant partie de l'ilet no 3, compris entre les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Roman et Prieur, la plupart de ces lots ayant à peu près 31 pieds de face sur différentes profondeurs, de 100 à 150 pieds; voir le dit plan.

22. 18 lots formant en grande partie l'ilet no. 2, bornés par les rues de l'Esplanade, Quartier, Roman et Prieur et par le chemin du Bayou, la plupart de ces lots ayant 32 pieds de face soit à la rue du Quartier ou à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur à peu près de 99 pieds 10 pouces, les autres ayant des dimensions et formes irrégulières, le tout vendu d'après le dit plan.

23. Trois lots faisant partie de l'ilet no. un, compris entre les rues de l'Esplanade, Quartier, Derbigny et Roman; de formes et de dimensions irrégulières, le tout d'après le dit plan.

Conditions de la vente—Un dixième comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit, pour billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et dix pour cent d'intérêt du jour de l'échéance des dits billets jusqu'à parfait paiement, sans pour cela autoriser le retard du paiement des dits billets.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Lucien Hermann, Esq. not. pub. 8 av
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens

SUCCESSION de feu Ulrick Wale—Vente par le Register des Testaments—Lundi, 24 mai, 1841, à une heure P. M. en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane en date du 23 avril 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Ulrick Wale, l'esclave suivant:—
William, nègre âgé d'environ dix-sept ou dix-huit ans.
Conditions—un an de crédit, pour un billet endossé à satisfaction.
Reg. des Testaments.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jules Mossy, notaire public. 21 avril

SUCCESSION DE MADAME JOSEPH JEAN PIERRE LANNA, f. c. l.—Vente par le Register des Testaments—Lundi vingt quatre mai 1841, à une heure p. m. à la Bourse de la Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 16 avril 1841, il sera vendu pour compte de la succession de Madame Joseph Jean Pierre Lanna f. c. l. décédée, et afin d'effectuer un partage entre Léonard Charlot Arnoult h. c. l. et les enfants mineurs de Joseph Jean Pierre Lanna h. c. l. la propriété foncière et esclaves, ci-après, savoir:
Deux terrains situés au nouveau faubourg Marigny rue des Champs Elysées entre les rues Morales et Urquhart, et mesurant chacun, au pied anglais, trente deux pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur.
Une négresse nommée Lucinde, âgée d'environ 27 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, avec ses deux enfans Célina, âgée d'environ 9 ans, et Pauline, négrillonne âgée d'environ 2 ans.
Une négresse nommée Renny, âgée d'environ 24 ans, cuisinière et un peu blanchisseuse.
Conditions de la vente—Les esclaves un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, la propriété foncière un dixième comptant et la balance à douze, dix huit et vingt quatre mois de crédit, le tout pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque lesquels billets porteront un intérêt de dix pour cent du jour de leur échéance jusqu'à parfait paiement.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Félix Percy, not. pub.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
20 avril

SUCCESSION DE DARBY MORAN. Vente par le Register des Testaments—Lundi, le trois mai 1841.—En vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 avril 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la succession de Darby Moran décédé.
Six actions de la Banque des Artisans & Commerçans de cette ville.
Lesdites actions seront vendues pour du comptant pour ce qu'elle rapporteraient.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
19 avril

BOIS à vendre à $4 la corde à 15 milles de la Nouvelle Orléans sur l'habitation de B. Trudeau. 14 avril

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION du Docteur David C. Ker.—Vente par le Register des Testaments—Samedi vingt neuf mai 1841, une heure de l'après midi, à la Bourse rue St.-Louis entre Chartres et Royale, en vertu ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 mars 1841, il sera vendu pour compte de la dite succession de feu Docteur David C. Ker, les esclaves suivants, savoir:
YORK, nègre âgé de quarante ans.
LUCY, mulâtresse âgée de trente ans.
SUSAN, négrite d'environ onze à douze ans.
Et l'équipage ... appartenant à la dite succession.
Conditions de la vente: Les esclaves moitié comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement—Les meubles—Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
N. B.—Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 avril

Succession d'Alcée E. Michel.
Vente par le Register des Testamens.
SAMEDI vingt-deux mai 1841, à une heure de l'après midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, daté le 14 avril 1841, seront vendus pour compte de la succession de feu Alcée Eusèbe Michel, les propriétés et esclaves ci-après désignés:
PROPRIETE FONCIERE.
Deux lots de terre situés sur les derrières de cette ville, désignés par les numéros un et deux de l'ilet numéro vingt six, sur un plan fait par A. Delléssecourt, voyer, le vingt-deux décembre 1836 ...
Trois lots de terre désignés par les numéros quatre, cinq et six, dans l'ilet numéro treize ...
La moitié indivise de tout des terres appartient à D. Angier, qui consent à la vente de la dite moitié indivise, afin d'effectuer un partage.
ESCLAVES.
Ephé, mulâtresse, âgée d'environ 23 ans,
Rosalie, négresse, âgée d'environ 40 ans,
Jules, nègre, âgé d'environ 15 ans,
Fanchette, négresse, âgée d'environ 46 ans,
Jean, nègre âgé d'environ 65 ans,
Conditions de la vente—un an de crédit pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
Actes de vente pardevant Daniel L. McKay, not. pub. aux frais des acquéreurs. 19 avril

SUCCESSION DE LABOUCHETTE.—Vente par le Register des Testaments—Jeudi le vingt mai 1841, à une heure P. M. à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, le ... avril 1841 et signé le 14 avril 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Antoine Labouchette, décédé, les propriétés foncières ci-après décrites;—

Un lot de terre situé au faubourg Washington, partie inférieure de la ville, dans l'ilet renfermé par les rues du Port, Casacalvo, des Artistes et St. Ferdinand, désigné par le numéro dix-huit, ayant vingt-six pieds deux pouces de face à la rue Casacalvo et cent trente huit pieds six pouces trois lignes de profondeur, sur lequel se trouvent des bâtisses en briques qui ne sont point achevées, ni couvertes.

Un lot de terre désigné par le numéro dix-sept, attenant au précédent, de dimensions exactement semblables, avec des bâtisses d'une même étage que celles qui se trouvent sur le lot de terre précédent.

Un lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le numéro quatorze, ayant les mêmes mesures que les précédents et faisant aussi face à la rue Casacalvo, sur lequel se trouvent des maisons en briques achevées et une maison principale non achevée, maison couverte et servant de magasin de chaux.

Un lot de terre situé dans le même ilet, attenant au précédent, désigné par le numéro treize, ayant les mêmes mesures et faisant aussi face à la rue Casacalvo, sur lequel se trouvent des cuisines en briques achevées et une maison principale non achevée.

Un lot de terre situé dans le même ilet, attenant au précédent, désigné par le numéro douze, ayant les mêmes mesures et faisant face à la rue Casacalvo, sur lequel se trouve une maison en briques achevée.

Un lot de terre situé dans le même ilet, attenant au précédent et désigné par le numéro onze, formant l'encoignure des rues Casacalvo et St. Ferdinand, mesurant vingt-six pieds six pouces un ligne de face à la rue Casacalvo et cent trente huit pieds six pouces trois lignes de profondeur et face à la rue St. Ferdinand, sur lequel se trouve une maison en briques à deux étages et rez de chaussée, cuisines et dépendances.

Un lot de terre situé dans l'ilet renfermé par les rues Robertson, Ursulines, Claiborne et St. Philippe, ayant trente et un pieds, deux pouces cinq lignes de face à la rue St. Philippe, et cent deux pieds quatre pouces de face à la rue Robertson, formant l'encoignure des dites rues, mais sur lequel il n'y a point d'améliorations.

Un lot de terre attenant au précédent, dans le même ilet, ayant trente pieds de face à la rue Robertson, sur cent vingt-sept pieds deux pouces cinq lignes de profondeur entre deux lignes parallèles, sur lequel il n'y a point d'améliorations.

Un autre lot de terre attenant au précédent, dans le même ilet, ayant trente trois pieds de face à la rue Robertson, sur cent vingt sept pieds deux pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur lequel se trouve une maison en briques entre poteaux avec ses cuisines et dépendances.

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'ilet renfermé par les rues Ste. Anne, Villeré, du Maine et Robertson, ayant trente pieds huit pouces de face à la rue Ste. Anne sur quatre-vingt pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

La première ligne se trouvant à trente quatre pieds de l'encoignure des rues Ste. Anne, et Villeré, dans le fond duquel se trouve une cuisine en briques.

Un autre lot de terre attenant au précédent, ayant trente et un pieds et deux pouces deux lignes et demi de face à la rue Ste. Anne, sur quatre-vingt pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, dans le fond duquel lot de terre se trouve aussi une cuisine en briques.

Un lot de terre attenant au précédent, faisant aussi face à la rue Ste. Anne, ayant exactement les mêmes dimensions, sur lequel se trouve une cuisine en briques.

Un lot de terre situé rue Villeré, et comprenant à la distance de quatre vingt neuf pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Villeré et Ste. Anne et par conséquent qui dépend d'un côté à la profondeur des trois lots de terre ci-dessus décrits et du lot de cinquante pieds, ayant trente huit pieds de face ... cinq lignes de face à la rue Villeré, sur cent vingt sept pieds dix pouces une ligne de profondeur, sur lequel se trouve une maison briquetée entre poteaux, ses dépendances et appartenances.

Un lot de terre situé au même faubourg, formant l'encoignure des rues Canal, Carondelet et Villeré et St. Pierre, ayant quarante neuf pieds un pouce trois lignes de face à la rue Canal Carondelet, vingt et un pieds onze pouces deux lignes face à la rue Villeré, et quarante sept pieds onze pouces quatre lignes de face à la rue St. Pierre, sur lequel se trouve une bâtisse à l'encoignure des rues Canal Carondelet et Villeré et quelques améliorations.

Un autre lot de terre attenant au précédent dans l'ilet renfermé par les rues du Canal Carondelet, Villeré, St. Pierre et Robertson, et avant quarante neuf pieds un pouce trois lignes de face à la rue du Canal Carondelet, quarante sept pieds, onze pouces quatre lignes de face à la rue St. Pierre, vingt deux pieds de l'une à l'autre rue et mesurant cent vingt neuf pieds quatre pouces une ligne sur la ligne la plus rapprochée de la rue Robertson, sur lequel lot se trouve un hangard qui s'étend de la rue du Canal Carondelet, jusqu'à la rue St. Pierre.

La moitié indivise des propriétés ci-dessus décrites appartient à M. H. Aloust, mais par consentement le tout sera vendu.

CONDITIONS DE LA VENTE:
Un dixième comptant et la balance à un an de crédit, pour telle somme que les dites propriétés rapporteront, le tout pour billets endossés à satisfaction assurés par hypothèque sur les propriétés vendues, les parties se réservant le droit de refuser les endosseurs offerts sans donner aucune raison.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant L. T. Caire Esq. not. public.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
16 avril

Succession de veuve Pigneguy.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
VENDREDI vingt et un mai 1841 à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 12 avril 1841, il sera vendu pour compte de la succession de dame Eléonore Rabasse, veuve Pigneguy ... afin d'effectuer un partage entre les héritiers, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bourbon et St-Louis, ayant mesure Française, soixante dix neuf pieds de face à la rue St-Louis, et soixante neuf pieds et ... pouces de face à la rue Bourbon, ensemble la maison à étage et écuries qui sont dessus.
Un lot de terre situé au faubourg Tremé, désigné par le numéro cinq, de l'ilet numéro vingt et un formant l'encoignure des rues Conti et Villeré et mesurant soixante pieds de face à la rue Conti, sur cent vingt huit pieds de profondeur et face à la rue Villeré et cent vingt pieds cinq pouces sur la ligne du lot numéro six, ensemble un grand magasin et deux ...
Conditions de la vente ...
N. B. Les actes de vente pardevant F. Percy, not. pub., aux frais des acquéreurs.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.
16 av

John Kellar vs. Whitman & Smith, fieri facias, contre le plaignant—No. 7,608.
F. Buisson, contre John Kellar—No. 3,812.
B. Bourcard, contre John Kellar.
EN vertu de trois ordres de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 20 d'avril 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale.
Les droits, titres, intérêts ou réclamations qu'a ou peut avoir John Kellar, à deux lots de terre situés au faubourg Ste Marie, désignés par les Nos. A et B, mesurant ensemble 100 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 171 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui les divise de la propriété de C. Diamond, et 183 pieds deux pouces sur la ligne qui les divise de la propriété de ... Tabary, (le tout mesure française) avec les bâtisses, améliorations, droits, privilèges &c. y appartenant, saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant.
24 mars—4 a 30j. CHS. CLAIBORNE, marsh.

TRAITES sur la banque Royale de Liverpool, à vendre par le soussigné
27 av CHS. DUFOUR, 41 Camp.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de William B. Johnston—Vente par le Register des Testaments—Vendredi le sept mai, à une heure de l'après midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour le compte de la succession de William B Johnston, décédé, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Douze lots de terre, situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson et désignés par les numéros douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix huit, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux et vingt-trois, dans l'ilet désigné par le numéro soixante-sept, lettre A sur un plan déposé au bureau de William Boswell, notaire public et annexé à un acte de vente de H. Debloux à ... Berry, le 12 décembre 1836, le lot numéro douze ayant trente pieds de face à la rue Calhoun, sur cent cinquante pieds de profondeur; le lot numéro treize ayant trente pieds de face à la rue Jefferson, sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Calhoun, dont il forme l'encoignure; les lots numéros quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jefferson, sur cent vingt pieds de profondeur, le lot numéro vingt deux mesure trente pieds de face à la rue Jefferson, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Cinquième (Fifth street) dont il forme l'encoignure, et le lot numéro vingt-trois mesure trente pieds de face à la rue Cinquième, sur cent cinquante pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, ensemble les bâtisses et améliorations qui sont ci-dessus.

Conditions de la vente—La dite propriété sera vendue pour n'importe quel prix, à douze mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Test.
N. B. Acte de vente devant F. Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 avril

SUCCESSION de Juan Puech y Laporte Vente par le Register des Testaments—samedi premier mai 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Juan Puech y Laporte décédé, les propriétés et esclaves ci-après mentionnés:
1o. Un guidonne nommée Philis, âgée d'environ 45 ans un peu cuisinière et blanchisseuse.
Conditions—Comptant.
2o. Un certain Lot de Terre, situé à Milneburg dans la paroisse d'Orléans, désigné par le No. 5 de l'ilet No. 9, sur un plan dudit Milneburg, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public en cette ville: ledit lot forme encoignure et mesurant 60 pieds de face à la rue Menagy, sur 120 pieds de face et de profondeur à la rue Frankfort, ensemble avec les édifices, consistant en deux maisons en bois, couvertes en bardeaux, ayant chacune deux chambres avec galeries en face de la rue.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
3o. Quatre Lots de Terre, situés à Milneburg, dans la paroisse d'Orléans, et désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 3, sur le plan du dit Milneburg, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public en cette ville. Les lots No. 1, 2 et 3 mesurent chacun 60 pieds de face à la rue des Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No. 1 formant l'encoignure de la dite rue des Champs-Elysées et la rue Frankfort, et le lot No. 4 mesurant 60 pieds 2 pouces de face à la rue Frankfort sur 160 pieds de profondeur. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux maisons en bois, ayant 4 chambres et une cuisine; deux maisons en bois, couvertes en bardeaux, ayant 2 chambres; 4 maisons ... et 6 chambres et galeries à la rue; et un grand pigeonnier ... en bardeaux.
Les quatre terrains seront vendus en bloc, ensemble avec:
Soixante six Actions de cent piastres chaque, dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Conditions—L'acquéreur prendra la réversion d'une somme de deux mille sept cent soixante dix huit piastres, et la balance du ... sur un billet fait par la Banque des Citoyens sur les susdites actions, conformément aux conditions de sa charte, et la balance du prix de la vente payable immédiatement, et quatre moitié payable a 6, 12 et 18 mois de crédit.
Tous les billets devront être endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, et garantis par hypothèques spéciales sur les propriétés vendues jusqu'à paiement final.
Actes de vente par devant Mr. Félix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
30 mars W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

SUCCESSION de Joseph Tabony—Vente par le Register des Testaments—Samedi huit mai 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane en date du 31 mars 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Tabony, décédé, les esclaves ci-après nommés:
Théodore, nègre de St. Domingue âgé de 40 ans, charretier, boulanger et bon sujet.
Griffon, nègre créole de St. Domingue âgé de 30 ans, charretier et bon sujet.
William nègre américain, depuis son enfance dans le pays, âgé de 16 ans, bon domestique, bon marchand très fidèle, bégayant un peu.
Louise, négresse créole de St. Domingue âgée de trente cinq ans bonne domestique de maison—cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et très fidèle, avec ses deux enfans Charlotte de six ans et Griffon de deux ans.
Nancy, négresse créole âgée de vingt quatre ans, bonne jardinière d'enfans, domestique de maison, sachant un peu faire la cuisine, laver et repasser.
Antoinette, mulâtresse créole âgée de dix-huit ans bonne couturière, sachant faire un peu de tout, laver et repasser et faire la cuisine.
Clémence, négresse créole, âgée de dix-neuf ans, cuisinière, blanchisseuse, et domestique de maison.
Conditions de la vente—Un cinquième comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur les esclaves jusqu'à parfait paiement. Les dits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an après l'échéance sans pour cela autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant T. Seghers, not. pub. 2 avril

Succession de Maria Jacobs.
VENTE par le Register des Testaments—Mardi vingt-cinq mai 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du ... avril 1841, il sera vendu pour compte de la succession de Maria Jacobs, les propriétés foncières et esclaves ci-après—savoir:
Deux lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet No. 97—les nos. onze et douze, mesurant chacun trente pieds de face sur une profondeur de cent pieds, mesure française, faisant face à la rue des Champs-Elysées ...
Le tiers indivis de l'ilet no. vingt-un, dans le faubourg Washington, mesurant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces sur les rues St. Jean Baptiste et St. Avide et trois cent quarante et un pieds de face aux rues France et Lessepe.
Le tiers indivis de l'ilet no. vingt-deux mesurant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues St. Avide et Prosper, et trois cent quarante et un pieds de face aux rues Lessepe et Pologne.
Le tiers indivis de l'ilet no. vingt quatre, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues St. Avide et Prosper, et trois cent quarante et un pieds de face aux rues France et Lessepe.
Le tiers indivis de l'ilet no. vingt huit, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues de la Force et Bolivar, et trois cent quarante et un pieds sur ... rues Lessepe et Pologne.
Le tiers indivis de l'ilet no. trente, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Josephine et Célestine et trois cent quarante et un pieds de face aux rues Lessepe et Pologne.
Le tiers indivis de l'ilet no. trente deux, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Célestine et Genie, et trois cent quarante ... pieds de face aux rues France et Lessepe.
Le tiers indivis de l'ilet no. trente cinq, ayant deux cent soixante dix sept pieds huit pouces de face aux rues Liberté et de la Force, et trois cent quarante et un pieds de face aux rues Pologne et Lessepe.
Le tiers indivis de l'ilet No trente-six, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Liberté et de la Force, et trois cent quarante-et-un pieds de face aux rues France et Lessepe.
Le tiers indivis de l'ilet No. trente sept, ayant deux cent soixante dix-sept pieds huit pouces de face aux rues de la Force et de la Vertu et trois cent quarante-et-un pieds de face aux rues ... et France.
Le tiers indivis de l'ilet No. trente huit, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues de la Vertu et de la Force et trois cent quarante-et-un pieds de face aux rues Lessepe et Pologne.
Le tiers indivis de l'ilet No. trente-neuf, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face à la rue Vertu, à peu près trois cent vingt-sept pieds de face à la rue Lessepe, à peu près deux cent quatre-vingt-sept pieds de face à la rue Pologne et à peu près les mêmes dimensions sur la propriété adjacente.
Tous les ilets ci-dessus décrits sont situés dans le faubourg Washington.
Un ilet situé dans le même faubourg, compris entre les rues Emily, Solon, Pauger et la propriété des religieuses Ursulines, ayant dix lots numérotés de un à dix inclusivement, ... le lot No. quatre-vingt-douze ... cent vingt pieds, voir le plan déposé au bureau de Jules Mossy notaire.
Esclaves
Nancy, mulâtresse américaine, âgée d'environ trente ans.
Lucy, négresse africaine, âgée d'environ soixante dix ans.
Marie, négresse créole, âgée d'environ cinquante-six ans.
Adélaide, négresse créole, estropiée, âgée d'environ trente-cinq ans, et ses cinq enfans, hommes:—le Paul, griffe, âgé d'environ neuf ans; 2e. Derville, âgé d'environ cinq ans; Auguste, âgé d'environ trois ans; le Léon, âgé d'environ dix-huit mois et 5e. Séverin, âgé d'environ deux mois.
Frank, nègre américain, âgé d'environ quarante-cinq ans.
Conditions de la vente—Les propriétés foncières, un quart comptant, et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit; et les esclaves à six, douze et dix-huit mois de crédit; pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque et portant un intérêt de dix pour cent du jour de l'échéance jusqu'au paiement desdits billets.
W. F. C. DUPLESSIS, Régisseur des Testaments.
Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis notaire public aux frais des acquéreurs. 20 avril

SUCCESSION de Augustin H. P. Marillet, h. c. l.—Vente par le Register des Testaments—Lundi, vingt quatre mai 1841, à une heure P. M., en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 avril 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de Augustin H. P. Marillet, h. c. l. décédé, la propriété ci-après, savoir:
L'autre moitié d'un lot de terre désigné par le numéro trente, situé au faubourg Delord, au dessus de cette ville, laquelle moitié du dit lot est plus près de la rue Hercules, et mesure vingt trois pieds, six pouces de face à la rue Triton, entre la rue Hercules et la Cours des Dryades, sur une profondeur de cent six pieds, un pouce et quatre lignes d'un côté, et sur une autre profondeur de cent vingt cinq pouces et demi ...
Conditions—La moitié comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.
N. B. L'Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm. Christy, notaire public. 19 av

CIGARES—150,000 cigares de la Havane des manufactures de Ughès, Alisaura, Xerez, en débarquement du Natchez et à vendre par
F. N. RICULFI, 44, Toulouse, près la Banque des Citoyens.
20 av

CAFÉ de la Havane en magasin et à vendre par
F. N. RICULFI, 44, rue Toulouse.
20 av

CAFÉ DE LA HAVANE—1000 sacs en débarquement du brick Cuba, et à vendre en lots au gré des acheteurs, par
ABRAHAM TRIER, 24, Gravier.
21 av

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés agens de Goodlee & Coon, de Cincinnati, reçoivent des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, scies, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1m FRERET BROTHERS.

REÇU et à vendre par T. E. Benoit, encoignure Chartres et Jefferson:
Musique de Zanetta, Anne de Boulen, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Parruquier de la Régence, Lucie de Lammermoor, la Reine d'une Tour, la Fil de la Vierge, &c. &c. 27 mars

CHAPEAUX de laine blancs et noirs, à vendre par
27 av FROST & Co. 82, rue de la Douane.